

Compte rendu de l'Assemblée Générale de l'Association TGV et

Mobilité Ferroviaire Grand Centre Auvergne

Samedi 9 décembre 2023.

L'assemblée générale de l'Association s'est ouverte à 9h30, sous la présidence de **Rémy POINTEREAU** Sénateur du Cher et Président de l'Association.

Le président de l'Association remercie les participants d'être présents à l'assemblée générale et présente ensuite l'ordre du jour.

- 1. Approbation du compte rendu du CA du mardi 5 juillet 2022**
- 2. Présentation des comptes 2022 et du budget 2023**
- 3. Point sur les adhésions et les membres**
- 4. Compte rendu d'activité de l'association depuis le dernier Conseil d'Administration**
- 5. Point d'actualité générale sur nos lignes existantes par Mme Hélène MARQUET *directrice territoriale SNCF Voyageurs***
- 6. Point sur les avancées des projets ferroviaires de nos territoires par Mme Francesca ACETO *directrice Territoriale SNCF Réseau* et M. Jean-Claude SANDRIER, *président de l'Association Urgence POLT***
-Point sur la Tierce expertise de la ligne LGV POCL
- 7. Motion**
- 8. Questions diverses et actions à mener**

1. Approbation du compte rendu du CA du mardi 5 juillet 2022

Après consultation des membres, le Président demande s'il y a des questions. Aucune question n'étant rapportée, il propose d'adopter le compte rendu du Conseil d'Administration du mardi 5 juillet 2022.

Il n'y a ni vote contre, ni abstention. Le compte rendu est donc approuvé à l'unanimité (pouvoirs inclus).

2. Présentation des comptes 2022 et du budget 2023

M. Yvan SAUZET, expert-comptable présente les comptes aux membres présents de l'association.

Celui-ci rappelle que l'année 2021-2022 a été compliquée pour deux raisons :

- une légère baisse des adhésions
- le coût de l'enquête de mobilité de 2020, dont l'avenant a été entièrement financé par l'Association TGV.

Depuis, en raison des réductions des charges salariales, et de l'obtention d'une subvention exceptionnelle accordée par la Région Centre Val de Loire pour financer l'enquête de mobilité, la Trésorerie de l'Association est plus sereine.

M. POINTEREAU en profite pour remercier **M. FOURNIE** et **M. BONNEAU** pour cette subvention.

Pour l'exercice 2022 la trésorerie clôture l'état des comptes avec 39.667 €, ce qui représente une hausse de 4% par rapport à 2021.

Pour le Budget Prévisionnel 2023 celui-ci prévoit un équilibre entre les recettes et les dépenses autour de 21 000€.

M. POINTEREAU remercie **M. SAUZET** pour sa présentation et met aux voix la présentation du rapport financier. Les membres ne présentent aucun vote contre, les comptes annuels de 2022 et le projet de budget 2023 sont adoptés à l'unanimité.

M. Charles Antoine de VIBRAYE constate un manque d'intérêt des grandes villes pour le projet.

Le président rappelle que le projet de la ligne POCL est un projet très long et qu'il faut continuer à espérer.

3. Point sur les adhésions et les membres

4. Compte rendu d'activité de l'association depuis le dernier Conseil d'Administration

Point Sur les actions en 2022 et 2023.

- **Janvier 2022 :**

Le Président a sollicité à nouveau la Région Centre-Val de Loire pour la subvention exceptionnelle pour l'enquête de mobilité.

Vendredi 21 janvier 2022, la Région a voté l'engagement des crédits pour sa participation financière de 10.000 € à la tierce expertise, nous sommes reconnaissants envers la Région Centre Val de Loire pour son engagement en faveur de notre cause.

- **Février-mars 2022 :** Appel des cotisations et recherche de subventions.

- **Avril 2022 :** Réunion de bureau et du Conseil d'Administration au Sénat.

Le 8 avril 2022, M. le Préfet a exposé en visio-conférence aux membres présents le cahier des charges de la tierce expertise.

- **Octobre 2022 :** Visio conférence Tierce Expertise : Présentation des objectifs et des attentes avec M. le Préfet coordinateur de la Région Auvergne Rhône Alpes.

1^{ère} phase : appropriation des études réalisées.

2^{ème} phase : Etablissement d'une première version provisoire du rapport d'expertise.

- **Février 2023** : Lancement de l'étude de la Tierce Expertise Phase 1 (Arcadis)

Le rapport de fin de phase 1 nous a été remis le 7 décembre 2023.

- **Avril-Mai 2023** : Appel des cotisations et recherche de subventions.
- **Novembre 2023** : Réunion avec M. le Ministre des transports M. Beaune pour faire le point sur différents dossiers en cours ou en projet (ligne Paris-Clermont Ferrand ; ligne Bourges –Montluçon) et sur le suivi de la Tierce Expertise qui doit être rendue en fin d'année 2023.
- **Décembre 2023** : Remise des rapports 1 et 2 de la phase de la Tierce Expertise.

Le Président demande s'il y a des questions concernant le bilan des actions. Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

5. Point d'actualité générale sur nos lignes existantes par Mme Hélène MARQUET directrice territoriale SNCF Voyageurs

Mme MARQUET indique que l'exploitation du réseau ferroviaire régional « Rémi » est confiée par la Région CVDL à SNCF Voyageurs jusqu'au 31 décembre 2031.

En région CVDL on trouve 3 lignes Intercités, 4 lignes « Rémi Express » et 4 lignes « Rémi » régionales articulées autour du nœud ferroviaire de Vierzon.

L'amélioration de la ponctualité et de la qualité de service à long terme passe par la modernisation des lignes et du matériel roulant.

Elle nous informe que 28 rames « Oxygène » entreront en service à l'horizon 2025/2026 sur les lignes POLT et Paris -Clermont -Ferrand.

Au niveau du TER les 32 rames Omneo Premium entretenues dans le nouveau Technicentre d'Orléans ont toutes été livrées.

En 2025, les Rémi Express seront rallongés et le nombre de places assises dans les trains seront augmentées.

La gratuité des transports pour les jeunes 15-25 ans a permis un accroissement du nombre de voyageurs le week-end.

La ligne Bourges-Vierzon connaît la fréquence de trains journaliers la plus importante

Monsieur Philippe MOISSON souligne que le confort s'est amélioré sur la ligne Paris-Bourges et que les offres tarifaires sont attractives. En revanche, il n'y a pas assez de trains Bourges-Paris.

Il précise que le train de 06h56 est toujours en retard (train long) et que le train retour de 17h07 est toujours surchargé car ce train est court.

Il informe également que pour le train de 17h41 le billet n'est pas le même que pour le train précédent. En conséquence, lorsqu'un voyageur a raté le 1^{er} train, il doit acheter un nouveau billet ! **Monsieur MOISSON** demande donc un accord tarifaire entre le TER et l'Intercités.

6. Point sur les avancées des projets ferroviaires de nos territoires par Mme Francesca ACETO directrice Territoriale SNCF Réseau et M. Jean-Claude SANDRIER, président de l'Association Urgence POLT
-Point sur la Tierce expertise de la ligne LGV POCL

Le Président donne la parole à **M. SANDRIER** Président de l'association Urgence de la ligne Polt.

M. SANDRIER rappelle qu'à ce jour 9 trains allers-retours par jour sont en circulation sur la ligne POLT ;

En 2024 10 trains allers-retours sont prévus et 11 allers-retours sont annoncés pour 2025/2026. Le schéma directeur prévoit 16 nouvelles rames Oxygènes, les premières doivent arriver en 2025/2026.

Les 385 millions d'euros de travaux de modernisation permettront un gain de temps pour le Paris-Limoges, le trajet durera 2h49.

Urgence POLT demande à bénéficier des crédits du Plan Borne. Or, les trains Intercités ne rentrent pas dans les contrats de Plan de la Région.

Il faut donc établir une convention entre l'Etat et la Région.

L'association **Urgence POLT** sollicite :

- 14 allers-retours par jour sur la ligne
- Paris-Limoges en 2h40.
- Le développement du Fret
- La poursuite de la modernisation des caténaires, de la signalisation et des passages à niveaux.

De nombreux trains sont supprimés sur la ligne ; 20% des dysfonctionnements sont dus aux problèmes de motrice.

L'association **Urgence POLT** propose :

- D'utiliser les motrices en réserve (en Maurienne).
- De louer des locomotives
- De mettre à disposition des rames de TGV pendant 2ans sur la ligne.

De fin janvier à fin mars 2024, 2 allers-retours par jour seront supprimés, ce qui n'est pas normal.

M. SANDRIER rappelle qu'il faut penser aux usagers et propose de réaliser les travaux sur une seule voie et de ne supprimer qu'un seul aller et retour par jour.

Urgence Polt demande la baisse des tarifs pendant les travaux et fait remarquer que si la SNCF ne fait pas d'effort, des manifestations seront déclenchées sur la ligne.

M FOURNIE (Vice-Président des transports de la région CDVL) rappelle que pendant les Jeux Olympiques 2024, plus de 20 000 personnes sont attendues à Châteauroux pour les épreuves du tir. Il faudra donc mettre davantage de trains en circulation.

Le Président **Rémy POINTEREAU** donne la parole à **Mme ACETO** (directrice territoriale SNCF Réseau CDVL).

- **La ligne Paris-Orléans-Limoges-Toulouse** : une ligne de plus de 700kms, qui présente une forte exposition aux divers épisodes météorologiques, et dont les installations techniques sont vieillissantes.
1,860 milliards d'euros de travaux d'investissements sont prévus sur les infrastructures de la ligne d'ici fin 2026.
Les opérations de renouvellement se poursuivront sur la ligne au-delà de 2026 pour conserver la qualité de la voie et des installations techniques. A la fin des travaux, fin 2026, on constatera une amélioration de la desserte avec 11 A/R par jour, une amélioration de la qualité de service grâce à l'arrivée des nouveaux trains Oxygène et un gain de temps de 15/20 minutes.
- **La ligne Paris Clermont-Ferrand** : plus de 400kms entre l'Ile de France et le Massif Central, 890 millions d'euros de travaux d'investissements sont prévus sur les infrastructures de la ligne d'ici fin 2026. Les opérations de renouvellement se poursuivront sur la ligne au-delà de 2026 pour conserver la qualité de la voie et des installations techniques.
Fin 2026, on constatera une amélioration de la desserte avec 9 A/R par jour, ainsi qu'une amélioration de la qualité de service grâce à l'arrivée des nouveaux trains Oxygène et un gain de temps d'une dizaine de minutes.
- **La ligne Bourges-Montluçon** : opération de modernisation entre juin 2023 et octobre 2024. **Mme ACETO** rappelle que 14 trains TER circulent en moyenne par jour. Les travaux vont permettre d'améliorer le temps de parcours de 9 minutes et d'éviter de nouvelles limitations.

A partir de 2024, la ligne réintègre le réseau structurant. SNCF Réseau travaille sur un programme pour poursuivre la régénération.

Mme ACETO invite les membres de l'Association TGV Grand Centre et **M. POINTEREAU** à la visite du chantier en 2024.

Le Président Rémy POINTEREAU reprend la parole afin de faire un point sur la Tierce expertise de la ligne LGV POCL.

Il rappelle que le comité de pilotage est prévu pour fin janvier 2024 et informe qu'un questionnaire vierge Arcadis a été fourni aux membres de l'association. Il les invite à le remplir et à lui rapporter leurs observations rapidement, la décision sur le tracé étant imminente.

L'étude montre que la gare de Lyon va arriver à saturation avec l'augmentation du nombre de voyageurs sur la ligne historique Paris-Lyon, et la nouvelle ligne Lyon-Turin, puis à terme sur la LGV Marseille-Nice puis la LGV Lyon-Barcelone.

7. Motion

Le Président Rémy POINTEREAU propose le vote de la motion.
Quelques modifications ont été apportées sur le paragraphe 4.

Paragraphe 4 avant modification :

4/ L'association rappelle la signature en novembre 2023 par le ministre des Transports d'une enveloppe de 375 millions d'euros pour le ferroviaire pour la période 2023-2027, 135 millions étant consacrés à la ligne POLT. Les mêmes investissements doivent être réalisés pour la ligne Paris-Clermont.

Le but de cette enveloppe est de moderniser lignes Intercités et d'offrir des solutions plus propres et moins chères, priorités s'inscrivant dans le prolongement des actions conduites par l'Association en 2021 pour améliorer la qualité des transports de la vie quotidienne, en élargissant ses travaux sur les lignes ferroviaires du quotidien, afin que soient pris en compte les besoins du territoire du Grand Centre de la France en terme de mobilités quotidiennes des habitants et d'attractivité et de développement durable du territoire.

L'Association TGV et Mobilités Grand Centre Auvergne apporte son soutien à l'Association Urgence POLT sur la situation inacceptable de la ligne due au retard dans les travaux et du renouvellement de matériel roulant et constate les mêmes problématiques sur la ligne Paris-Nevers-Clermont.

Paragraphe 4 après modification :

4/ L'association rappelle la signature en novembre 2023 par le ministre des Transports d'une enveloppe de 385 millions d'euros pour la modernisation de la ligne POLT pour la période 2025-2026, 135 millions étant consacrés au périmètre de la Région CDVL. Les mêmes investissements doivent être réalisés pour la ligne Paris-Clermont.

Le but de cette enveloppe est de moderniser lignes Intercités et d'offrir des solutions plus **décarbonées** et moins chères, priorités s'inscrivant dans le prolongement des actions conduites par l'Association en 2021 pour améliorer la qualité des transports de la vie quotidienne, en élargissant ses travaux sur les lignes ferroviaires du quotidien, afin que soient pris en compte les besoins du territoire du Grand Centre de la France en terme de mobilités quotidiennes des habitants et d'attractivité et de développement durable du territoire.

L'Association TGV et Mobilités Grand Centre Auvergne apporte son soutien à l'Association Urgence POLT sur la situation inacceptable de la ligne due au retard dans les travaux et du renouvellement de matériel roulant et constate les mêmes problématiques sur la ligne Paris-Nevers-Clermont.

Après ces rectifications, il n'y a aucun vote contre ni abstention, la motion est donc votée à l'unanimité des présents et représentés.

Les membres n'ayant plus de question, le Président remercie les membres et les intervenants de leur participation et lève la séance à 12h.

MOTION de l'Association TGV et Mobilité Ferroviaire Grand Centre Auvergne

Conseil d'Administration 9 décembre 2023

Réunis en Conseil d'Administration, les membres approuvent la motion suivante à l'unanimité des présents et représentés.

1/ Les participants rappellent qu'ils sont mobilisés depuis plus de 15 ans pour la réalisation de la LGV POCL Paris/Orléans/Bourges/Clermont-Ferrand/Lyon, selon les objectifs et les priorités qui ont été maintes fois rappelés. Alors que le gouvernement a annoncé en février 2023 par la voix de la Première ministre le lancement d'un plan pour le transport ferroviaire à l'horizon 2040 doté de 100 milliards d'euros comprenant le lancement de RER métropolitain, l'Association constate l'absence de prise en compte de la situation du centre de la France toujours reléguée de la grande vitesse ferroviaire pénalisant des métropoles d'équilibre, 7 Villes moyennes et 100 petites centralités du centre de la France, reconnues pourtant dans les programmes de l'Etat (Action, cœur de villes et Petites villes de demain) comme autant de territoires d'avenir.

2 /Les membres remercient le Préfet coordonnateur d'avoir relancé la tierce expertise et d'avoir tenu compte des éléments demandés l'association.

L'association demande à intégrer le COPIL de la tierce expertise du fait de son engagement sur ce dossier essentiel pour l'aménagement du territoire du grand centre de la France toujours à l'écart de la grande vitesse et des mobilités durables, et ce malgré ces travaux engagés depuis 2007

L'association rappelle qu'elle est toujours en attente des résultats de la Tierce Expertise dont la livraison est attendue pour la fin d'année.

La mise en place du schéma directeur de la ligne Paris/Bourges/Montluçon avec un calendrier précis des travaux, une affectation détaillée des crédits Bourges/Montluçon et des investissements matériels, avec une newsletter d'information trimestrielle est saluée.

3/ L'association déplore que la réouverture de la ligne Bordeaux/Montluçon/Lyon prévue à l'été 2022 ait été reportée à l'été 2024 par Railcoop.

4/ L'association rappelle la signature en novembre 2023 par le ministre des Transports d'une enveloppe de 385 millions d'euros pour la modernisation de la ligne POLT pour la période 2025-2026, 135 millions étant consacrés au périmètre de la Région CDVL. Les mêmes investissements doivent être réalisés pour la ligne Paris-Clermont.



Le but de cette enveloppe est de moderniser lignes Intercités et d'offrir des solutions plus décarbonées et moins chères, priorités s'inscrivant dans le prolongement des actions conduites par l'Association en 2021 pour améliorer la qualité des transports de la vie quotidienne, **en élargissant ses travaux** sur les lignes ferroviaires du quotidien, afin que soient pris en compte les besoins du territoire du Grand Centre de la France en terme de mobilités quotidiennes des habitants et d'attractivité et de développement durable du territoire.

L'Association TGV et Mobilités Grand Centre Auvergne apporte son soutien à l'Association Urgence POLT sur la situation inacceptable de la ligne due au retard dans les travaux et du renouvellement de matériel roulant et constate les mêmes problématiques sur la ligne Paris-Nevers-Clermont.